

Juin 2006

Québec, le 19 juin 2006

Monsieur Richard Pigeon  
Directeur des études  
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
425, boulevard du Collège  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

**Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Techniques administratives* (410.12)**

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion tenue le 13 juin dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a données au rapport d'évaluation du programme *Techniques administratives*, conduisant à l'obtention du DEC. Dans ce rapport la Commission formulait trois recommandations qui portaient sur l'application de la PIEA, l'unicité du programme dans l'ensemble du Collège et l'information communiquée aux élèves au regard de l'option offerte à Val-d'Or.

Depuis l'évaluation, le programme a été défini en objectifs et standards et une seule option est désormais offerte dans les trois campus du Collège soit *Techniques de comptabilité*.

Après examen, la Commission considère que le Collège a donné une suite adéquate aux recommandations formulées lors de l'évaluation du programme. La Commission a pu apprécier la portée des moyens mis en place pour assurer l'unicité du programme dans ses trois campus, l'harmonisation des plans de cours et celle des outils d'évaluation ainsi qu'une information adéquate aux élèves.

Concernant les suggestions qu'elle lui avait faites, la Commission prend bonne note des mesures adoptées par le Collège, notamment en vue de garantir les ressources technologiques requises à la mise en œuvre du programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,

Nicole Lafleur